

Lyon le 6/6/17

Déclaration liminaire au CTL

Monsieur le Président,

Depuis le 7 mai, l'orientation du nouveau Président de la République est connue : une politique libérale sans limites, dont le centre sera la déréglementation et par conséquent, la diminution des services publics. Il est bon, ici, de réaffirmer nos valeurs. Solidaires Finances Publiques revendique :

- la préservation et le renforcement du modèle social issu du Conseil National de la Résistance ainsi que des valeurs républicaines,
- la défense d'un service public égalitaire et républicain, socle incontournable d'une indispensable cohésion sociale,
- la défense et le renforcement de toutes les missions de la Direction Générale des Finances Publiques, garants du fonctionnement de l'État, de la démocratie, de l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Pour la DGFIP Solidaires Finances Publiques avec les agents exige :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations
- le renforcement des moyens humains et budgétaires
- le maintien et le renforcement des droits sociaux des agents, une réduction des écarts de rémunération par une revalorisation des régimes indemnitaires et une véritable reconnaissance de leurs qualifications
- le refus de la mise en place du RIFSEEP
- une amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail
- le maintien d'une action sociale de haut niveau dans tous les domaines

Si vous aviez daigné consulter les représentants du personnel sur l'ordre du jour nous aurions pu débattre sur le bilan de l'expérimentation du PAR à l'AT PRO alors que la DG annonce une généralisation pour le mois de septembre, cela signifie que la DG a déjà prévu de généraliser sans attendre le bilan de l'expérimentation. Nous aurions pu également débattre de la fermeture de l'AT Trésorerie de l'ESI de Lyon Part Dieu. Cette fermeture annoncée dans les documents préparatoires du dernier GT informatique alors qu'aucune communication n'a été faite au niveau local. Les agents ont été informés suite à notre intervention à ce GT.

Quel sera le calendrier de cette fermeture ?

Que proposera-t-on aux agents de l'AT trésorerie en matière de reconversion ?

Y aura-t-il des mesures d'accompagnement indemnitaire ?

Autant de questions qui aujourd'hui sont sans réponse.

Vous ne pouvez laisser les femmes et les hommes de ce service dans l'angoisse sur leur devenir à la DGFIP.

Un grand absent de votre bilan annuel d'activité est le service du budget qui a subi de plein fouet la mise en place de la centralisation des fonctions budgétaires au niveau national.

A la lecture du document, nous constatons qu'il y avait 26 emplois vacants à la DISI au 31/12/16. Ce chiffre s'élève à 46 ETP si on comptabilise les temps partiels et congés de maladie.

Comment comptez vous combler ce déficit alors que la charge de travail des agents ne diminuent pas ?

Sur les moyens budgétaires à nouveau en baisse, comment résoudre l'équation « faire plus avec moins de moyens » si ce n'est de dégrader les conditions de travail des agents.

Le point marquant de votre feuille de route est bien « rechercher les économies, en emplois et en budget de fonctionnement ». Les agents apprécieront les perspectives fixées par la DG.

Le document sur le bilan de la formation est plus fourni que les années précédentes et nous nous en félicitons.

A cette occasion nous réaffirmons notre opposition à la e-formation. Une formation de qualité demande l'appui de moniteurs et les stagiaires ont besoin de confronter leur expérience en présentiel. Nous demandons que des salles soient mises à disposition des agents pendant cette « e-formation » afin que les agents puissent se consacrer exclusivement à cette activité.

La faible réussite aux examens et concours montre bien que l'ascenseur social est en panne. Nous pouvons nous interroger sur l'inadaptation des épreuves à la sphère informatique et sur les moyens mis à disposition des agents pour se préparer à une promotion considérée comme difficile.

Sur la modification des horaires de travail de l'ESI Meyzieu Solidaires Finances Publiques laissera la parole à l'expert et se prononcera en fonction des garantis qui seront données aux agents.

Pour conclure, l'examen des documents préparatoires (rapport annuel de 35 pages, bilan de formation) a nécessité de notre part un temps bien supérieur de préparation que la durée prévisible de la réunion.

Vous comprendrez donc que nous ne pouvons accepter les modifications de RI, si nous voulons être crédibles dans la défense collective des agents et également informés tous les agents des résultats des débats de cette instance.